

# LE FUTUR «PROCHE» ET LE FUTUR SIMPLE DANS LA LANGUE LITTÉRAIRE CONTEMPORAINE

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

Les nombreuses variantes de l'emploi du futur proche et du futur simple qu'on découvre dans la langue littéraire invitent à examiner les raisons de ces différenciations. Selon A. Sauvageot, on ne fait pas suffisamment la différence dans la langue parlée, entre le futur périphrastique et le futur simple et le futur périphrastique n'y joue pas le rôle de futur d'imminence, comme on l'enseigne surtout à l'étranger. A. Sauvageot ajoute encore que le présent convient mieux que le futur proche pour exprimer un fait d'imminence.<sup>1</sup> G. Mauger, tout en constatant aussi que dans le français parlé on emploie le futur périphrastique même quand il ne s'agit pas de faits proches, affirme que la distinction entre ces deux futurs n'a pas disparu, et il exprime le désir qu'on la maintienne.<sup>2</sup>

Nous avons examiné quelques œuvres littéraires pour en tirer des constatations à propos de la différenciation entre ces deux formes dans la langue littéraire. La fréquence de ces formes y est la suivante:

	Anouilh, Jean: L'Hurluberlu	Camus, Albert: Caligula	Giraudoux, Jean: Electre	Roy, Jules: Les cyclones
futur proche 1	58	26	77	24
futur proche 2	2	—	3	9
futur simple	214	97	147	124
	Salacrou, Armand: L'archipel Lenoir	Thomas, Robert: Huit femmes	Jouglet, René: Le grand carnaval	Monod, Martine: Le nuage
futur proche 1	54	68	32	9
futur proche 2	3	5	15	7
futur simple	105	71	119	42
	Nimier, Roger: Les enfants tristes	Vailland, Roger: 325.000 francs	Vercors: Le silence de la mer	<sup>3</sup>
futur proche 1	63	36	6	
futur proche 2	12	10	7	
futur simple	380	153	36	

<sup>1</sup> Sauvageot, p. 95, 96.

<sup>2</sup> Mauger, p. 235.

<sup>3</sup> Comme « futur proche 1 » nous désignons la forme où le verbe *aller* est au présent, comme « futur proche 2 » celle où le verbe *aller* est à l'imparfait.

En ce qui concerne les types d'emploi du futur proche et du futur simple, nous les avons examinés dans six pièces dramatiques et dans cinq œuvres en prose.<sup>4</sup>

Quant à la fréquence de ces deux formes, on voit que sauf dans la pièce de Thomas qui est une comédie policière, c'est le futur simple qui domine. Malgré des oscillations de la fréquence résultant du caractère de la pièce et du récit, la fréquence du futur simple est, en général, beaucoup plus haute que celle du futur proche. C'est seulement dans la pièce de Thomas, où l'atmosphère est excitée et où la plupart des faits futurs doivent se passer très tôt, que le nombre de futurs proches atteint presque la fréquence du futur simple.

En examinant l'emploi de ces deux formes, nous avons tenu compte aussi de l'emploi du présent exprimant un fait futur, pour le comparer avec celui du futur proche. Mais dans les œuvres examinées sa fréquence est la plus basse des trois formes temporelles, surtout si nous laissons de côté l'emploi du présent pour un fait futur après « si » hypothétique qu'on peut envisager comme une servitude grammaticale. Également comme pour le futur proche et pour le futur simple, on y peut relever un emploi du présent pour un fait futur non seulement temporel, mais dans certains cas aussi modal. En employant le présent pour un fait futur on envisage sa réalisation comme sûre. Dans les exemples suivants, on peut attribuer au présent la fonction temporelle. Le moment de la réalisation du fait est indiqué, ou bien il résulte du contexte:

*Beaufort*: . . . Il m'a dit: « Je suis prêt. Je pars tout de suite. » . . . il a remonté dans l'avion. R. 165.

*Aglaré*: Nous répétons dans une demi-heure. Vous m'avez mise hors de moi. Je ne vais plus être à mon rôle . . . Je reviens. An. 28.

*Le général*: Au point où nous en sommes, il ne nous reste plus à espérer autre chose, ou nous sombrons tous dans le ridicule. An. 26.

Dans le cas suivant en se servant du présent pour les faits futurs on insiste sur ces faits comme sur une réalité dont on ne connaît seulement pas le moment de la réalisation:

*Le mendiant*: . . . elle va commencer à mordre . . . Il doit la (40) tuer raide avant qu'elle se déclare . . . Quand se déclare-t-elle? . . . Quel jour, à quelle heure se déclare-t-elle? Quel jour devient-elle louve? Quel jour devient-elle Electre? Gir. 41.

Les nuances de l'emploi modal du présent varient selon le contexte et le ton. Ainsi on s'en sert pour exprimer une simple invitation, mais aussi une demande ou un ordre. L'intensité varie aussi avec la personne qui parle et celle à qui on parle:

*Victor*: . . . Je peux encore arriver à l'heure. Je t'emmène, Marie-Blanche. On bavardera tous les deux. Sal. 97.

Dans les extraits suivants le présent est employé dans une menace:

*Le président*: Tu vas enfin me connaître! Quels qu'ils soient tes amants, le premier que je vais rencontrer ici, je le tue.

<sup>4</sup> J. Anouilh: L'Hurluberlu, A. Camus: Caligula, J. Giraudoux, Electre, J. Roy: Les cyclones, A. Salacrou: L'archipel Lenoir, R. Thomas: Huit femmes.

R. Jouglet: Le grand carnaval, M. Monod: Le nuage, Vercors: Le silence de la mer, R. Nimier: Les enfants tristes, R. Vailland: 325.000 francs.

*Agathe: Le premier que tu rencontres ici? Tu choisis mal tes endroits. Tu ne pourras même pas le regarder en face.*

*Le président: Je l'oblige à s'agenouiller ... Je lui fais baiser et lécher le marbre.*

*Agathe: Tu vas voir comment il le baise et le lèche, le marbre, tout à l'heure, quand il entrera dans cette cour et viendra s'asseoir sur ce trône.*  
Gir. 133.

Les faits futurs exprimés au présent sont envisagés comme sûrs. Le fait au futur proche contient une nuance d'admonition, tandis que les faits au futur simple sont objectivement envisagés comme futurs.

*Je veux bien le jurer, dit Finley, mais après, je te casse la gueule pour m'avoir posé une question pareille.* Mo. 59.

*Le général: ... Ne me faites pas rire, Lebelluc, ou je vous gifle et nous nous batterons à cause de ça ...* An. 17.

Le futur simple exprime dans le cas précédent un fait pour ainsi dire objectif, c'est-à-dire les conséquences de la menace.

Selon P. Imbs, les faits futurs exprimés au présent, sont envisagés comme s'ils étaient déjà en cours, ils donnent l'impression de la continuité du fait futur avec le présent.<sup>5</sup>

Du point de vue de la fréquence et de la richesse des variantes d'emploi, c'est le futur simple qui domine nettement dans les œuvres examinées. Le fait exprimé au futur simple est détaché du présent. Son emploi temporel paraît prévaloir sur l'emploi modal, quoique celui-ci apparaisse aussi assez souvent et dans nombreuses variantes.

Le futur simple dans sa fonction temporelle exprime le plus souvent un fait futur dont l'éloignement n'est pas précisé. Souvent il s'agit d'un fait éloigné:

*La princesse: ... Un souvenir, au moment de sa naissance, c'est comme un enfant, il a l'avenir devant lui on ne sait jamais ce qu'il deviendra.*  
Sal. 26.

*Catherine: T'en fait pas pour moi. Les complexes, c'est pas mon rayon!*

*Augustine: Attends! Ça viendra! Moi ça a commencé au bal.* Th. 19.

Dans d'autres cas l'éloignement du fait futur est indiqué:

*Beaufort: On me donne trois mois pour expérimenter dix avions qui n'ont pas satisfait aux règles normales du contrôle et des essais ... (18) ... J'en rendrai combien? ... Le constructeur en sortira d'autres. Mais les pilotes ne se fabriquent pas comme des voitures. Tout cela parce qu'il faut aller vite. On ira peut-être plus vite qu'on n'imaginait ...* R. 19.

Les cas où le futur simple exprime un fait proche ne sont pas rares. Mais, en général, l'éloignement d'un tel fait est indiqué par une expression temporelle (bientôt, ce soir, tout de suite, etc.):

*Egisthe: ... Mais ce mariage est la seule façon de rejeter un peu de vérité dans le mensonge passé, et il est la sauvegarde d'Argos. Il aura lieu dans l'heure même.* Gir. 145.

La proximité du fait peut aussi résulter du contexte:

*Le vicomte: — J'exige, monsieur, une explication.*

*Hortense: — Elle est indispensable.*

<sup>5</sup> Imbs, p. 36.

*Victor: — Elle sera brève; j'avais été chargé par le conseil de famille de faire l'enquête sur vos antécédents, vos dettes et vos instincts. Sal. 28.*

Dans l'exemple suivant tout une série de faits futurs est exprimée au futur simple:

*Le Grand-Père: ... Mais c'est vous qui avez le revolver à la main. Et quand le coup sera tiré, moi, je n'existerai plus, et vous, vous gigoterez encore dans la vie ...*

*Adolphe: Mais vous resterez toujours vivant dans notre mémoire.*

*Le Grand-Père: Oui, quand je serai mort, pour vous je serai un peu vivant, mais pour moi, je serai tout à fait mort. Sal. 54.*

Dans le cas suivant le futur simple est employé pour exprimer des faits futurs par rapport au présent de narration:

*Barnabé serre Dagobert sur son cœur, sous son manteau, et le manteau sera bientôt trempé comme une éponge; alors il introduira Dagobert sous sa veste; il ira, si le Dieu le veut, jusqu'à la peau. Le feutre lui mouille le crâne, les chaussures avalent la boue. Silveri, à part le chien, n'est pas mieux loti ... Jou. 147.*

Quant aux faits répétés ou habituels nous les avons trouvés, en général, au futur simple:

*Matz: Comment savoir qu'il n'aura jamais de panne, tant qu'il n'aura pas été utilisé dans les formations? R. 22.*

*Madame Chanel, seule: Cette fille-là, on n'en fera jamais rien. Th. 11.*

On retrouve le futur simple aussi dans les communications de caractère administratif. Dans l'exemple suivant on trouve le futur simple dans un rapport militaire:

*Voix de la Tour: Ordre transmis. Cyclone trois sera à la verticale de la base dans trois minutes. R. 170.*

*Voix de la Tour: Cyclone trois sera à la verticale de la base dans trois secondes. R. 175.*

Le futur simple est employé dans certaines tournures qui pourraient être envisagées comme des tournures caractéristiques:

*Hortense, au prince: Vous ne direz pas que votre mariage avec Lolotte fut désintéressé. Sal. 47.*

*Gaby: ... Vous direz ce que vous voudrez: je ne trouve pas ça normal. Th. 25.*

*Gaby: ... Quand la police arrivera, je ne vous épargnerai pas madame Chanel.*

*Madame Chanel: Comme vous voudrez, Madame. Je n'ai rien à cacher, moi. Th. 29.*

*Le général: ... Nous verrons bien, Monsieur. An. 24.*

Également comme le présent, dans son emploi modal, le futur simple peut être utilisé pour exprimer avant tout différentes nuances de la volonté. Par exemple un simple souhait, une invitation ou un ordre. Dans l'exemple suivant il est employé pour exprimer un souhait:

*... Patricia aimait s'habiller en blanc et détestait les bijoux. — Tu les donneras tous à Sophie, maman, elle sera contente. Mo. 11.*

Pour juger de l'intensité de l'ordre ou de la défense, il faut considérer aussi qui parle et à qui on parle:

*Clytemnestre: Ose parler de ce jardin! Tout y est sec, je l'ai vu de la route: un crâne pelé. Tu n'auras pas Electre.* Gir. 57.

La reine parle dans ce cas au jardinier.

*Caligula frappant: Et toi, Caesonia; tu m'obéiras. Tu m'aideras toujours. Ce sera merveilleux. Jure de m'aider, Caesonia . . . Tu feras tout ce que je te dirai . . . Tu seras cruelle . . .* C. 125.

*Catherine, brandissant la clef: Je la donnerai au commissaire. Aucun de vous ne rentrera dans cette chambre.* Th. 14.

*Marie-Blanche: Vous préparerez mes valises, Joseph . . .*

*Le Grand-Père: Joseph! . . . Vous me ferez un perdreau pour midi.* Sal. 71.

Dans ces deux exemples tirés de la pièce de Salacrou, les membres de la famille donnent des ordres à leur maître d'hôtel.

Dans l'exemple suivant, l'ordre est donné par le militaire à sa secrétaire: *La secrétaire apparaît avec un bloc de sténographie dans les mains.*

*Beaufort, à la secrétaire: Asseyez-vous. Vous tiendrez le procès-verbal de la conférence.* R. 38.

On peut trouver le futur simple aussi là où on exprime une indignation ou une menace. Leur intensité dépend du contexte et du ton:

*C'est un domaine très nouveau de la médecine, dit prudemment le Docteur Maxwell.*

*Le Docteur Tom renifla avec mépris. Tous des crétiens! Je t'en ficherais, moi, des domaines nouveaux. Quand on n'est pas capable de soigner les gens, on se fait écipier.* Mo. 77.

*Clytemnestre: Ah, tu veux le savoir?*

*Electre: Mais tu n'oseras pas.* Gir. 166.

*Augustine: Vous me le paierez.*

*Pierrette: Des menaces? Th. 21.*

L'affirmation exprimée au futur simple peut être soit énergique, soit atténuée, cela dépend du contexte. Dans l'exemple suivant c'est une affirmation, sur laquelle le locuteur insiste:

*— Ils éteindront la flamme tout à fait, cria-t-il. L'Europe ne sera plus éclairée par cette lumière.* Ve. 70.

Parfois, en exprimant un fait au futur simple, on cherche ainsi l'atténuer. P. Imbs caractérise ces atténuations à l'aide de l'emploi du futur simple comme des transpositions stylistiques.<sup>6</sup> Parmi les transpositions stylistiques il mentionne aussi le futur de politesse et le futur de probabilité. En exprimant un fait présent dans le futur, on lui donne un caractère plus éloigné. Ainsi on exprime un fait au futur simple pour lui donner une marque de politesse:

*Marie-Blanche, au vicomte: Vous direz à mon frère que je refuse de le voir.* Sal. 60.

*Le vicomte: Excusez-moi, je ne desserai plus les dents. Vous me pardonnerez, je l'espère, de ne pas pouvoir boucher mes oreilles.* Sal. 21.

*. . . Asseyons-nous. J'ai besoin de prendre quelque chose. Un café au lait par exemple. Vous me permettrez d'en commander deux.* Jou. 40.

*«Monsieur, vous voudrez bien passer chez moi à cinq heures.»* Jou. 44.

<sup>6</sup> Imbs, p. 52.

En exprimant un fait au futur on peut lui donner aussi une nuance d'incertitude. Ainsi on se sert du futur simple pour exprimer une probabilité:  
*... Je me nomme Lucien Archibard et précisément j'habite Paris. Il m'arrivera de vous y rencontrer tous les deux.* Jou. 40.

*Le mendiant: ... Ils traversent les routes la nuit, par dizaines, hérissons et hérissonnées qu'ils sont, et ils se font écraser ... Vous me direz qu'ils sont idiots qu'ils pouvaient trouver leur mâle ou leur femelle de ce côté-ci de l'accotement.* Gir. 33.

*Ledadu: Vous me direz, Ledadu devrait être content. Il est vendeur. Excuses. Ledadu n'est pas content. Le chiffre d'affaires, ce n'est pas tout.* An. 21.

Dans l'emploi temporel, le futur proche exprime en général un fait qui aura lieu dans un moment très proche, parfois immédiatement après le moment présent:

— *On devrait, dit Muriel, s'en aller à la recherche d'une voix qui n'ait pas rapport avec la voix. Ça constituerait un ensemble.*

— *Génial, dit Barnabé. Nous allons y penser séparément et tous ensemble ... Pardon. Dagobert me réclame. Bonsoir.*

*Il pirouetta et s'en alla.* Jou. 82.

*Caligula: Aujourd'hui) et pour tout le temps qui va venir, ma liberté n'a plus de frontières.* C. 119.

*Le général: ... Mais je n'ai pas beaucoup travaillé depuis lundi. J'ai eu des ennuis avec mon thème.*

*Le curé: Nous allons voir ça ... Il s'agit de faire un sérieux effort, général, ou je vous tape sur les doigts ...* An. 72:

*... Tout ce qui précède est de bonne nature. Ce qui va suivre relèvera de ce que m'ont conté Silveri et Barnabé et aussi une troisième personne dont il est tout de suite question.* Jou. 107.

Dans cet exemple il y a une parfaite distinction temporelle, le présent exprimant un fait qui va suivre immédiatement, ce qui est indiqué par l'expression temporelle, le futur proche annonçant le récit qui va commencer et le futur simple les faits du récit qui sont envisagés en ce moment simplement comme faits futurs.

Dans l'exemple suivant trois sortes de futurs illustrent la différence qu'on peut faire dans la manière d'envisager des faits futurs:

*Matz: Je ne suis pas fatigué. Je suis prêt à recommencer.*

*Richard: Ah! non. Pas tout de suite. Tu ne rentres peut-être pas à l'hôtel ce soir? Tu vas peut-être coucher dans ta carlingue?*

*Matz, doucement: Mais non. Tu auras ta part, toi aussi. Vous aurez tous la vôtre. Je n'ai pas tout pris ... Les avions t'attendent.* R. 188.

*Caligula: Maintenant, nous allons cesser le jeu de sincérité et recommencer à vivre comme par le passé. Il faut encore que tu essaies de comprendre ce que je vais te dire, que tu subisses mes offenses et mon humour ...* C. 181.

L'adverbe «maintenant» dans le cas précédent souligne que le fait suit immédiatement la situation présente.

*Electre: ... Je les hais d'une haine qui n'est pas à moi.*

*Oreste: Je suis là. Elle va cesser.* Gir. 74.

*«Oh! il m'a piquée sur le menton! Sale petite bête, vilain petit moustique!*

... *Oh! regardez, je vais le punir: je lui arrache — les pattes — l'une — après l'autre ...* et elle le faisait ... Ve. 50.

Dans le cas où le futur proche exprime un fait éloigné, il est accompagné d'une indication temporelle:

*D. E. Mendigalès: ... Et puis, un jour, elle se fixera, comme nous tous. Moi-même, je vais bien me marier dans quelques mois.* An. 33.

Quelquefois le fait exprimé au futur proche n'est pas tout proche du point de vue temporel, mais le locuteur l'envisage comme tel:

*Caligula: ... Tu restes le dernier témoin. Et je ne peux me défendre d'une sorte de tendresse honteuse pour la vieille femme que tu vas être ...* C. 207.

... *Il était très enthousiaste. Il disait: «Il va nous unir, comme mari et femme.» Il pensait que le soleil allait enfin se lever sur l'Europe.* Ve. 34.

Dans le cas suivant, le futur proche exprime une série de faits. Leur proximité est encore soulignée par des expressions temporelles:

*L'étranger: ... Tout à l'heure, tu vas me prendre de toi-même dans tes bras ... Dans une minute tu vas m'embrasser ... (65) ... Je vais te dire un mot et tu vas revenir vers moi, toute douce ... Un seul mot et tu vas sangloter dans mes bras ...* Gir. 65.

Dans le cas suivant le futur proche exprime un fait habituel:

*Le général: Quand tu sens que tu vas avoir peur, tu en croque un tout petit peu.*

*Toto: et je l'avale? ... Maman dira que c'est sale.* An. 12.

On pourrait ajouter: «Chaque fois quand ...» La proximité du fait exprimé au futur proche et l'insistance sur l'autre exprimé au présent contrastent avec le futur simple qui exprime les conséquences de celui au présent.

Quelquefois le futur proche est employé dans certaines tournures caractéristiques:

*Bélazor: Je vais te dire ... Tu vas me prendre pour une crapule certainement ...* An. 35.

Nous trouvons le futur proche dans la même tournure aussi dans le cas suivant:

*Le général: Je vais vous dire, Docteur, c'est une morale de vers.* An. 40.

Quant à l'emploi modal du futur proche, on peut le relever dans différentes variantes de la volonté. Les degrés de leur intensité dépendent du contexte et du ton.

Dans les extraits suivants le futur proche est employé pour exprimer une demande, une instruction et un ordre:

*Le général le toise. Après tout, c'est peut-être moi qui ne comprends pas très bien. Je vais vous donc demander de m'expliquer un mythe qui je l'avoue, me dépasse. Je prends un exemple concret.* An. 22.

— *Je prends tes fleurs, dit-il brusquement, je te prends tout ton panier. Mais tu ne vas pas me le donner. Porte-le à la clinique avec ça.* Mo. 106.

*Caligula: ... Je t'aime beaucoup Mereia. C'est pourquoi tu seras condamné pour ton second crime et non pour les autres. Tu vas mourir virilement, pour t'être révolté.* C. 147.

Dans cet exemple où Caligula exprime ses ordres, le futur proche ex-

prime un fait qui sera postérieur à celui au futur simple. Mais Caligula insiste sur ce fait.

*Caligula: Bon, écoutez-moi bien. Vous allez quitter vos rangs. Je sifflerai. Le premier commencera sa lecture.* C. 200.

L'ordre étant exprimé au futur proche, les faits au futur simple lui sont postérieurs et le futur « commencera » implique une instruction.

Nous trouvons le futur proche souvent aussi dans une situation ou dans une communication exprimant une émotion ou une excitation. Les raisons émotives de l'emploi du futur proche peuvent être très variées. On le trouve par exemple dans l'expression d'un étonnement, d'une admonition, d'une indignation ou d'une menace. Ainsi dans le cas suivant il est employé pour exprimer un étonnement. Le locuteur insiste sur ce fait:

*Le curé: . . . Le Bon Dieu vous a donné la plus belle maison du pays, général. Vous n'allez tout de même pas refuser de la lui prêter?* An. 23.

Dans cet exemple l'intensité du fait est augmentée par l'expression « tout de même ».

*Matz: Pensez-vous que nous allons mettre encore beaucoup de pilotes à votre disposition?*

*Vuillaume: Vous les mettez à la disposition de l'état major.*

*Matz, attaquant: Que risquez-vous, le constructeur et vous?* R. 97.

Dans ce cas, l'officier, qui est en colère contre l'ingénieur, insiste sur le fait au futur proche et lié avec le présent.

Dans l'extrait suivant, le patricien se sert du futur proche pour exprimer son indignation et poursuit dans son indignation même avec une constatation exprimée au futur simple, accompagné d'un adverbe:

*Premier patricien: . . . la vertu nous appelle à son secours, allons-nous refuser de l'entendre? Conjurés, accepterez-vous enfin que les patriciens soient contraints chaque soir de courir autour de la litière de César?* C. 132.

*Egisthe: Electre . . . ne t'obstine pas! . . . Ecoute-toi. La ville va périr.*

*Electre: Qu'elle périsse.* Gir. 165.

Dans cet extrait le futur proche se trouve dans une admonition.

Dans les exemples suivants on relève le futur proche dans une menace:

*Caligula: . . . Le Trésor est d'un intérêt puissant . . . Tout est sur le même pied: la grandeur de Rome et tes crises d'arthritisme. Ah! je vais m'occuper de tout cela. Ecoute-moi un peu, intendant.* C. 116.

*Caligula: . . . Au demeurant, moi, j'ai décidé d'être logique et puisque j'ai le pouvoir, vous allez voir ce que la logique va vous coûter. J'exterminerai les contradicteurs et les contradictions. S'il le faut, je commencerai par toi.* C. 118.

*Le fils du laitier: . . . Je vais te l'apprendre, moi, à voler les femmes des blancs, sale raciste!* An. 11.

Dans ce cas l'enfant, dans le cours du jeu, se sert du futur proche pour exprimer une menace feinte, simulant une colère.

*Le général: . . . Crénom, je vais vous montrer qui je suis! Vous croyez que je vais vivre et avaler votre pilule?* An. 28.

Dans tous ces cas, évidemment, le contexte joue un rôle important, car il permet de comprendre la variante respective de l'émotion.

Souvent on se sert du futur proche aussi pour appuyer sur un fait:



*La question était: Patricia va-t-elle mourir? Dans son cas ce n'était pas du tout naturel. Mo. 31.*

Dans l'exemple suivant, le futur proche est employé dans une affirmation énergique:

*... Si tu ne peignais pas avec ta brosse à dents, tu serais tenue pour préhistorique. L'art ne va pas avouer qu'il a bouclé sa boucle, c'est vrai, puisqu'on copie aujourd'hui Lascaux. Jou. 79.*

Dans la traduction tchèque on serait obligé, dans un tel cas, d'ajouter encore une expression pour insister sur le fait exprimé au futur proche.

En ce qui concerne la transposition du futur proche à l'imparfait, elle est plus fréquente dans les récits que dans les dialogues, mais sa fréquence est basse. Dans certains cas cette transposition résulte de la concordance des temps, ailleurs cette forme exprime un fait futur proche par rapport à des faits passés avec lesquels il est en rapport.

Dans l'exemple suivant la transposition de futur proche à l'imparfait se trouve dans les phrases compléments directs après le verbe à l'imparfait dans la principale:

*... Je pensais que la pesanteur de notre silence ne pourrait être secouée. Que l'homme allait nous saluer et partir. Ve. 33.*

*... Je me mis donc à brosser un portrait de Silveri ... Les médecins, disais-je, oui, ils (41) exercent un métier insensé: ... Oh, Luigi tirerait l'autre du dernier péril qu'on affronte, il en savait long ... Heureusement aussi qu'à Paris, Luigi allait se mettre à la musique; ... Jou. 42.*

Dans cet extrait, la transposition du futur présent à l'imparfait est exigée par le style indirect libre.

Là où la transposition du futur proche à l'imparfait est exigée par les rapports avec les faits passés, les variantes de son emploi sont analogues à celles du futur proche, mais comme cet emploi a une fréquence très basse, elles sont loin d'être aussi nombreuses que celles du futur proche.

On trouve l'emploi temporel de cette forme dans la relative de l'exemple suivant:

*Sur la façade de la dernière maison du bourg pendait un drapeau qui allait demeurer en berne jusqu'à la saison des primevères ... Jou. 152.*

*... Il neigeait toujours. On était transformés en bonshommes de neige, mais on allait manger. Il (151) ne restait que de rencontrer une grange, ... pour y dresser le couvert. Jou. 152.*

Dans certains contextes, ou grâce au contenu sémantique du verbe, le futur proche transposé à l'imparfait permet d'exprimer aussi différentes nuances aspectuelles:

*Cherea: ... Et d'ailleurs, il n'est pas sûr que Caligula nous en laissera le temps.*

*Caesonia: ... Il est vrai. (Elle s'assied.) Et j'allais oublier les recommandations de Caligula. Vous savez qu'aujourd'hui est un jour consacré à l'art. C. 197.*

Dans cet exemple le futur proche transposé à l'imparfait pourrait être remplacé par exemple par l'expression «j'ai failli oublier».

Ailleurs le futur proche transposé à l'imparfait pourrait être remplacé par l'expression «j'étais sur le point de» ou une expression analogue:

*... Un quidam mal rasé, ... tendit sa main ouverte. J'allais le houspiller.*

— Non, dit Silveri. Pas d'histoire. Jou. 15.

*Le prince à Adolphe: Nous venions prendre congé et j'allais demander à Victor de me conduire près de votre corps pour le bénir avant de partir.*

*Adolphe, sec: Je suis seulement blessé, monsieur.* Sal. 88.

Dans les exemples suivants nous trouvons le futur proche transposé à l'imparfait exprimant des faits sur lesquels on insiste:

*Le général: Et vous ne m'avez rien dit? ...*

*Aglée: ... Je n'allais pas vous ennuyer pour si peu ...* An. 16.

Dans le cas suivant, le locuteur donne au fait encore plus d'intensité en ajoutant l'expression « tout de même »:

*Le général: ... Tant que j'ai eu des filles, cela a été. Mais voilà que ma femme me pond un fils, au moment où je m'y attendais le moins. Je n'allais tout de même pas l'affubler d'un père qui ne serait pas fichu de l'aider à faire ses devoirs?* An. 12.

Dans l'extrait suivant la transposition du futur proche au passé se trouve dans une hypothétique incomplète exclamative:

*Adolphe: Bouchon lui a menti et lui a promis qu'il finirait centenaire.*

*Marie-Thérèse: ... Pauvre papa! Et s'il allait mourir ce soir. Nous ne pourrions pas lui en vouloir! Ce n'est tout de même pas en dix minutes d'égarement qu'on dénature toute une vie!* Sal. 34.

Pourtant, dans la transposition à l'imparfait l'effet évoqué par le futur proche paraît moins fort que celui évoqué par cette forme non transposée.

Les exemples cités d'emploi des trois formes temporelles: présent, futur proche et futur simple, montrent, à côté de certaines analogies dans les types d'emploi, les aspects spécifiques de chacune d'elles. Ainsi par exemple par l'emploi du présent pour un fait futur, on exprime une nuance de certitude quant à la réalisation de ce fait, on l'envisage d'avance comme une réalité. La notion du futur est indiquée par une expression temporelle ou bien elle résulte du contexte. En général il s'agit d'un fait dont la réalisation devrait être immédiate, mais quelquefois il exprime aussi des faits plus éloignés. Dans son emploi modal le présent employé pour un fait futur donne au fait exprimé (invitation, demande, ordre, admonition, menace, etc.) une nuance d'actualité suggestive et augmente ainsi son expressivité. L'intensité de différentes variantes dépend, bien sûr, du contexte. Pourtant la fréquence de l'emploi du présent pour un fait futur est relativement basse.

Quant au futur simple, on s'en sert, en général, pour exprimer un fait détaché du présent et plus ou moins éloigné, cet éloignement étant le plus souvent imprécis. Pourtant, il y a aussi des cas où il est précisé. Si le futur simple exprime un fait qui n'est pas éloigné, c'est indiqué soit par le contexte, soit par une expression temporelle. Mais cet emploi est beaucoup moins courant que les précédents. Quant aux communications ou instructions de caractère administratif nous les avons trouvées toujours au futur simple. Également dans le récit c'est le futur simple qui domine, le futur proche y étant beaucoup moins fréquent. Quant aux tournures caractéristiques exprimées au futur simple, dans les exemples que nous avons trouvés, le verbe au futur simple est toujours soit à la deuxième soit à la troisième personne. Là où on le trouve à la première personne du pluriel, ce « nous » équivaut à « on ».

En se servant du futur proche on insiste en général soit sur la réalisation immédiate du fait soit sur sa proximité. Parfois cette proximité est encore soulignée par une expression temporelle. Quelquefois on exprime un fait au futur proche parce qu'on désire qu'il se réalise le plus tôt possible. Si le futur proche exprime un fait relativement éloigné, cet éloignement est toujours indiqué par une expression temporelle ou résulte du contexte. Quant aux tournures caractéristiques au futur proche, nous les avons trouvées employées à la première personne.

En ce qui concerne l'emploi du futur proche transposé à l'imparfait, il est analogue à celui du futur proche. Mais sa fréquence est basse. Ainsi les variantes de son emploi sont aussi beaucoup moins nombreuses. Son emploi résulte de la réalisation de la concordance des temps ou du rapport des faits futurs avec le récit au passé. Étant transposé au passé, son efficacité dans les emplois modaux paraît moins intense.

Si nous comparons certaines analogies de l'emploi du futur simple et du futur proche, nous trouvons que les faits au futur simple gardent souvent un caractère impersonnel (par exemple dans les communications administratives, dans un récit, dans le choix de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> personne dans les tournures caractéristiques, etc.). Dans l'expression de la volonté, il n'est pas sans importance qui parle et à qui on parle. Au contraire dans l'emploi du futur proche nous trouvons une nuance plus personnelle. Le futur proche est fréquent surtout dans les dialogues où il apporte une note familière ou affective et souvent une expressivité efficace.

Ayant limité nos recherches à quelques œuvres littéraires, nous ne pouvons donner, bien entendu, que des constatations partielles. Par ailleurs d'autres aspects de l'emploi de ces deux formes mériteraient certainement encore d'être examinés. Mais nous avons essayé de montrer que dans les œuvres littéraires la distinction entre l'emploi du futur proche et du futur simple paraît toujours avoir ses raisons, qu'il s'agisse de raisons temporelles, aspectuelles, affectives ou stylistiques, et que les deux formes y tiennent chacune une place qui est bien à elles.

## BIBLIOGRAPHIE

## I

A. Barrera-Vidal, «Futur proche» ou «Futur composé»? A propos d'une périphrase verbale. *Praxis des neusprachlichen Unterrichts*, 1966, t. 13, p. 355-358.

Paul Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck 1968.

G. Mauger, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*. Paris, Hachette 1968.

R. G. Piotrovskij, *Očerki po grammatičeskoj stilistike francuzskogo jazyka*. Moskva 1956.

Aurélien Sauvageot, *Français écrit, français parlé*. Paris, Larousse 1962.

## II

- An Jean Anouilh, *L'Hurluberlu ou Le réactionnaire amoureux*. Paris, L'Avant-Scène, 1961, N. 246.
- C Albert Camus, *Caligula*. Paris, Gallimard 1945.
- Gir Jean Giraudoux, *Electre*. Paris, Grasset 1971 (prem. éd. 1937).
- Jou René Jouglet, *Le grand carnaval*. Paris, Les Éd. Fr. Réunis 1961.
- Mo Martine Monod, *Le nuage*. Paris, Les Éd. Fr. Réunis 1960.
- N Roger Nimier, *Les enfants tristes*. Paris, Gallimard 1951.
- R Jules Roy, *Les cyclones*. Paris, Julliard 1954, 3<sup>e</sup> éd.
- Sal Armand Salacrou, *L'archipel Lenoir*. Paris, Gallimard. Théâtre VI, deux. éd. 1954 (prem. éd. 1947).
- Th Robert Thomas, *Huit femmes*. Paris, L'Avant-Scène, 1962, N. 268
- V Roger Vailland, *325.000 francs*. Paris, Buchot-Chastel 1955.
- Ve Vercors, *Le silence de la mer*. Paris, A. Michel 1951.